



Le 29 août 2023

**Objet : Casiers aux élèves**

Madame, Monsieur,

Pour répondre à des demandes de parents et d'élèves, le Collège Saint Robert dispose de casiers dans lesquels les enfants peuvent déposer le contenu de leur cartable prévu pour les enseignements. Ces casiers ferment à l'aide d'un cadenas fourni par le locataire du casier (éviter les cadenas à code).

Les familles s'engagent à louer ces casiers pour une année scolaire entière au prix de **13 €** (il est possible de louer un casier par famille). A ce montant s'ajoutent **6 € de caution par enfant** (somme qui sera remboursée, par virement en fin d'année scolaire, lorsque le casier est libéré, sans cadenas et en bon état, par l'élève).

L'élève peut conserver le même casier tout au long de sa scolarité au Collège. Le casier doit cependant être vidé et libéré chaque année fin juin et le cadenas ôté, pour nettoyage et travaux éventuels.

**Il est formellement interdit aux élèves de changer de casier, sans en avoir informé préalablement le secrétariat.**

Dans le cas où vous seriez intéressés par la location d'un casier, vous voudrez bien nous retourner le talon ci-dessous accompagné de votre règlement. Les élèves de 6<sup>e</sup> qui n'auraient pas retenu un casier lors de la distribution des livres pourront se présenter au secrétariat le lundi 4 septembre, les élèves de 5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> à partir du mardi 5 septembre. Si ces derniers ont précisé garder leur casier de l'an dernier, ils pourront l'utiliser dès la rentrée, le règlement des 13€ de location devra être effectué avant le 15 septembre.

Espérant répondre à votre attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mon profond dévouement.

Le Directeur  
Didier VASSEUR

**LES ELEVES QUI DESIRENT UN CASIER** déposent ce talon avec le règlement au Secrétariat à partir du mardi 29 août pour les 6<sup>e</sup>, du mardi 5 septembre pour les 5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>. Merci.

M<sup>me</sup> – M<sup>r</sup> .....

Parents de .....

Classe : .....

- **désirent louer un casier** pour l'année scolaire 2023-2024.

- **joignent la somme de** \_\_\_\_\_ € (19 € -ou 25 € si 2 élèves sur le même casier- en espèces ou chèque à l'ordre du Collège St Robert).

Les élèves qui gardent leur casier de l'an dernier versent uniquement la location : 13 €.

Date : ...../...../23

Signature des Parents :